



Compte rendu de la réunion d'information du 29 janvier 2024 sur la rénovation de la cité administrative de Melun.

Une réunion sur les travaux prévus au sein de la Cité administrative s'est tenue le 29 janvier 2024 à la Préfecture en présence notamment du nouveau Préfet de Seine-et-Marne, M Pierre ORY et du Secrétaire Général de la Préfecture, M Sébastien LIME.

M ORY a précisé qu'il avait signé l'arrêté au début du mois de janvier 2024 permettant la mise en place de la nouvelle instance informelle remplaçant le CHSCT de la Cité administrative.

Il a tenu à rassurer les représentants des diverses administrations de la Cité que malgré son arrivée récente il y a 4 mois, il était bien conscient de l'urgence et de la nécessité de poursuivre sans plus attendre la procédure visant à réaliser la rénovation de la Cité administrative. Ce dossier sera la priorité de ses missions.

En décembre 2023, les études ont été déposées auprès de la CNIP.
Entre 2024 et 2025 au plus tard les appels d'offres seront effectués.
La conception des rénovations est prévue entre 2025 et 2026.
Les travaux pour leur part auront lieu de 2026 à 2029, avec une fin envisagée sur 2030.

Le montant total des travaux est estimé à 90 millions d'euros.

Après une réflexion élargie et la nécessité de densification imposée par la note du premier ministre, la DDT de Vaux le Pénit ainsi que la DRIEAT (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports) intégreront à terme la cité administrative. L'accueil de l'OFII n'est par contre plus à l'ordre du jour.

Une nouvelle précision a été apportée concernant les travaux prévus dans le bâtiment d'accueil de la Cité administrative. M LIME a rejeté l'idée de mettre en place des bureaux supplémentaires en raison de la mauvaise isolation phonique des locaux due au plancher de la mezzanine du bâtiment.

Les travaux du RIAM ne sont pas compris dans le projet, quand bien même sa surface entre dans le calcul de la SUB.

Les places de parkings sont en nombre restreint. Afin d'accueillir les nouveaux agents, une étude est en cours avec la Ville de Melun pour annexer de nouvelles places de parking situées à proximité de la Cité administrative.

Par ailleurs la gestion et l'entretien courant de la Cité administrative va se poursuivre, le remplacement de Mme LETELLIER est en cours.

Pour la CGT
Philippe COLLET
Christophe PICARD